

ERIC LUCAS

Autiste CIM-10 F84.5 à haut potentiel altruiste
Rescapé de la psychiatrie publique française
Martyr Administratif Français depuis 1994
Fondateur de Autistan.org en 2014
Demandeur d'asile au Brésil depuis 2017

ERICLUCAS.org



20200330_ELO_ICAIRASV-Résidence---
FR-MEAE-Consulat-BR-RJ_
Demande-assistance-socio-administrative



L.R.A.R. JU823436590BR

Madame ***

**Service des Affaires Sociales
Consulat Général de France**

Avenida Presidente Antônio Carlos, 58
20020-010 RIO DE JANEIRO, RJ
Brésil

ICAIRASV (Injustices et cauchemar administratifs imposés dans la relation avec mon ami soutien de vie)

Demande d'assistance socio-administrative

Rio de Janeiro, le 30 mars 2020

Madame la Responsable des Affaires Sociales

Je suis sincèrement désolé de devoir vous écrire, surtout en lettre recommandée.

Je ne sais plus comment faire.

Quoi que je fasse, « ça ne fonctionne pas », et en plus c'est toujours à moi qu'on le reproche, alors qu'à la base je n'ai rien demandé de toutes ces tortures, et que j'aimerais bien - comme les autres gens - jouir paisiblement et décemment des années me restant à vivre sans passer 85% de mon temps dans des luttes associatives pour les autistes, et 5% dans des luttes personnelles, le tout contre la même entité : l'Hydre Administratif Français.

Je ne voulais pas utiliser les lettres recommandées avec vous puisque cela peut produire une sorte de sentiment de « pression » peu compatible avec une demande d'aide, mais - au point où on en est - j'ai fini par m'y résoudre, car je ne peux plus du tout supporter le « mutisme administratif » et le « supplice de Tantale » (rares espoirs d'aide, systématiquement déçus). Ça me révolte au plus haut point et ça me tue : c'est comme ça, pardon de ne vraiment plus pouvoir.

Je fais ici référence au fait que mes courriels à l'adresse de votre Consulat restent sans réponse depuis deux mois ¹, et qu'avec des échanges par lettres recommandées il y a davantage de chances de recevoir une réponse (en théorie).

Pour faire court, j'aimerais savoir comment faire pour résoudre le problème des « Injustices et cauchemar administratifs imposés dans la relation avec mon ami soutien de vie ».

Il y a forcément moyen de faire quelque chose, c'est la France, quand même, non ?

J'ai l'impression d'avoir déjà tout dit et tout écrit sur le sujet, depuis tant d'années.

Donc... Je ne sais pas... Je suis ouvert aux propositions, aux idées, si ce ne sont pas des choses qui ont déjà été faites, ou qui seraient contre-productives (comme des démarches d'un ministère auprès de la Préfecture).

Au Brésil, je ne vais pas monter sur une grue, ni faire encore une grève de la faim (cette fois, publique) ², et concernant mon idée de record Guinness cela prendrait un temps fou pour compiler toutes mes demandes d'aide et je n'ai pas ce temps (mais ça reste en projet, et techniquement c'est facile puisque je l'ai déjà fait). En plus, si c'est pour que ça donne le même résultat que ma grève de la faim 'modérée' de 2017, ce n'est vraiment pas la peine. ³

Concernant la torture visa-résidence, je demande depuis bientôt 18 ans un sursaut d'humanité, en étant toujours éberlué par tant d'indifférence, de mépris et de manœuvres dilatoires mesquines, à l'exception de quelques très valeureuses 'personnes administratives' ayant eu « un éclair de lucidité et d'humanité » et une envie de faire une bonne action : Mme Anne-Marie Séguier (Consulat ***), Mme Sylvie Trombetta (Préfecture ***), Mme Irène Chadefaux (Consulat ***) - trois "saintes femmes", M. Jean-Daniel Montet-Jourdran (Préfecture ***), et même M. Pascal Bocquet-Dumont votre ancien Chef de Chancellerie (bien que sa bonne volonté n'ait pas permis de lutter contre l'obstruction, la mauvaise foi, la mauvaise grâce et le mutisme administratifs – alors moi...).

Je ne suis pas d'accord pour que le Bureaucratistan (*l'Administration française*) ferme systématiquement les yeux sur les nombreuses erreurs et fautes de ses ressortissants (*les fonctionnaires*), en se montrant infiniment moins laxiste quand il s'agit de trouver des erreurs ou des défauts de notre côté, surtout en incriminant mon comportement d'écorché vif. C'est indécent. Il faut voir qui a commencé, et ne pas tout inverser en tentant de faire passer les conséquences pour les causes.

Je rappelle que, concernant le présent dossier, le but de ma démarche n'est pas exactement l'obtention d'un titre de séjour, mais d'abord la cessation des injustices qui me font souffrir. (C'est lié mais ce sont deux choses distinctes.)

¹ (à l'exception d'une réponse très pénible et très décourageante, obtenue – comme toujours – par des 'luttres', et réduisant ma situation à celle d'une personne ayant besoin de soulager ses angoisses, que l'on tente de calmer en lui assurant que ses courriels sont lus)

² – quoique parfois j'y songe (c'est dire à quel point il n'y a vraiment aucune issue, aucun espoir avec l'Etat français, qui pousse les gens à bout de manière impitoyable, en étant même prêt à risquer un scandale international pour protéger ses fonctionnaires fautifs – et ensuite on nous parle des « droits de l'homme » : quel cynisme !)

³ (L'Administration française martyrise les gens, par ses tortures polies, son 'ignoration' et sa 'rienfaisance' ; ensuite cette princesse trouve qu'on est « fâché », et quand au bout de 20 ou 30 ans un mortel (*un usager*) en vient à commettre l'irréparable, elle daigne déclarer, de son fauteuil doré : « On ne sait pas ce qui lui a pris, c'est un déséquilibré », avant d'aller honorer les petits fours d'une conférence droitdelhommesque républicaine. C'est criminel et il ne faut pas compter sur moi pour ne rien y faire.)

Il est évident qu'une telle obtention allègerait grandement ces souffrances, mais cette formalité ne me concerne pas directement et je ne crois pas être en droit de la demander personnellement. ⁴

En revanche, et comme toujours, **j'exige très vigoureusement la cessation de ces tortures** (de surcroît sur personne handicapée), qui sont avérées et que l'Administration ne peut vraiment plus feindre de méconnaître.

Ne supportant plus qu'on me fasse tourner en bourrique indéfiniment, je compte multiplier les lettres recommandées, et tout faire uniquement par écrit. Peut-être que ça pourrait enfin débloquer quelque chose.

Comme toujours, et comme indiqué dans mes nombreux courriels à votre Consulat depuis 2017, j'invoque le 'droit qu'à toute personne de jouir du meilleur niveau de santé mentale possible' (ONU), la CDPH (ONU), la loi 2005-102, la 'loi Chossy' (art. L.246-1 du CASF) et l'absence d'assistance socio-administrative (jusqu'à ce jour), la notion d'atteinte disproportionnée à la vie privée (très largement piétinée et violée depuis le 24 juin 2002 à 15h), le problème évident de la discrimination fondée sur le genre et des traitements inéquitables (il suffit de comparer notre situation à celles de personnes 'normales'), le problème de la torture mentale et des traitements cruels et inhumains (très clairement avérés), les droits fondamentaux humains, la « simple humanité » et la décence, le problème de l'excès de formalisme, le problème de l'absence d'honnêteté de l'administration refusant de reconnaître et de seulement même aborder le sujet de ses erreurs et fautes, le problème insoutenable du mutisme administratif, entre autres.

Même si je vois bien que les fonctionnaires, dans leur tour d'ivoire et dans le sentiment d'être protégés par l'Etat, oscillent généralement entre 'ne pas me prendre au sérieux' et 's'estimer offensés' (ou d'autres 'motifs' pour ne rien faire), j'espère qu'il y aura un jour où le temps finira par me donner raison.

Statistiquement, j'ai encore environ 35 ans à vivre donc autant d'années de combats contre ces injustices (et les autres avanies administratives à venir) : s'il est facile pour les fonctionnaires de se désintéresser d'un dossier au bout de quelques mois ou quelques années, ce n'est pas mon cas et je ne puis accepter les injustices sans rien y faire.

Si je n'arrive pas au succès dans les 35 années qui restent (après déjà 25 années en vain), eh bien l'Etat français aura - une fois de plus - gagné contre l'humanité, et en s'enfonçant encore un petit peu plus bas dans l'indicible abjection. ⁵

Je vous prie donc de bien vouloir m'aider à faire le nécessaire (que j'ignore) pour mettre enfin un terme à la discrimination basée sur le genre qui dure depuis plus de quinze ans, et pour en finir dûment et une bonne fois pour toutes avec cette démoniaque histoire de cartes de séjour, c'est-à-dire pour obtenir une naturalisation. ⁶

Je demande aux autorités de mon pays qu'elles interrogent le Président de la République pour savoir si oui ou non celui-ci approuve et compte maintenir ces injustices insignes. ⁷

⁴ Une telle approche pourrait être (encore) un prétexte pour que l'Administration ignore mes demandes personnelles, en considérant opportunément que je me trompe et que je demande une chose qui ne me concerne pas (comme si mes très nombreux efforts n'étaient pas suffisants pour montrer le contraire), et donc en se bornant à ne pas répondre (peut-être en supposant que je suis « malade » alors que c'est elle qui ne comprend rien - ou plutôt, qui ne veut pas comprendre ce qui la dérange).

⁵ A vous de voir si vous voulez être complice, et si, au soir de votre vie, vous préférerez avoir passé celle-ci à collaborer sans hésitations avec un système absurde et stupide qui fait souffrir les plus vulnérables, inutilement et impitoyablement. Pour ma part, le choix est évident.

⁶ Concernant les autres injustices (notamment celle de la séquestration), on peut voir ça plus tard car c'est moins urgent.

⁷ Personnellement, je ne peux pas le faire car mes lettres au Président sont lues par d'autres personnes (*des assistants*) qui ne comprennent rien et qui les redirigent vers des ministères généralement fautifs et donc incapables de les traiter convenablement.

Une approbation des discriminations et des injustices n'est pas imaginable (pour moi), mais si tel était le cas, ce serait assurément une très mauvaise décision. Une de plus. Il n'est peut-être pas interdit à la République Française de faire des choses justes et sensées, de temps en temps.

Je demande qu'on m'épargne la torture du bla bla bla administratif et des démarches standard qui durent depuis des décennies et dont il est facile de montrer que ceci sert surtout à protéger l'Administration et ses fautes : il suffit d'ouvrir les yeux et de voir le nombre des années d'efforts en vain pour constater que cela n'amène jamais aucune solution pour l'utilisateur, dans les cas particuliers comme le nôtre. ⁸

En vous remerciant et en vous priant de pardonner les diverses contrariétés ou énervements alors que vous n'êtes aucunement responsable de cette situation, je vous prie d'agréer, Madame la Responsable des Affaires Sociales, l'expression de mes salutations distinguées.

Eric LUCAS

Martyr Administratif Français

*« Aux personnes en situation de handicap,
je veux ici dire très solennellement que
la République sera toujours à leurs côtés
et qu'à chaque fois qu'il y a une difficulté, une impasse, une épreuve,
qu'ils n'ajoutent pas une forme de culpabilité à ce qu'ils vivent :
c'est la nôtre, de culpabilité, pas la leur.*

*Eux, ils ont à croire dans leurs rêves.
Votre différence, ça n'est pas celle que nos regards
– trop habitués aux normes – croient voir :
votre différence, c'est votre potentiel. »*

Emmanuel MACRON
Conférence Nationale du Handicap
Palais de l'Élysée
11/02/2020



De plus, même si par miracle l'une de mes lettres était lue par le Président, elle ne serait pas 'en format accessible' (trop longue, trop compliquée etc., et puis ce n'est pas facile de comprendre en 2 mn le dossier et les injustices que j'expose).

⁸ Comment est-ce que des approches standard appliquées « bêtement » à des cas particuliers qu'elles n'ont pas prévus pourraient produire autre chose que malheur et souffrance ? Si ça ne vous crève pas les yeux...

ECT - EMP. BRAS. DE CORREIOS E TELEGRAFOS
Ag: 50300270 - AC COPACABANA
RIO DE JANEIRO - RJ
CNPJ....: 34028316067950 Ins Est.: 81613524
COMPROVANTE DO CLIENTE

Movimento..: 30/03/2020 Hora.....: 14:37:57
Caixa.....: 96014209 Matrícula..: 89529146
Lancamento.: 055 Atendimento: 00046
Modalidade.: A Vista ID Tiquete.: 1798602780

DESCRIÇÃO	QTD.	PREÇO(R\$)
CARTA REGISTRADA A	1	15,55*
Valor do Porte(R\$)...	2,85	
Cep Destino: 20020-010 (RJ)		
Peso real (G).....	26	
Peso Tarifado:.....	0,026	
OBJETO=====	JU823436590BR	
REGISTRO A VISTA.....	6,35	
AVISO DE RECEBIMENTO:	6,35	

TOTAL DO ATENDIMENTO(R\$) 15,55

Valor Declarado não solicitado(R\$)
No caso de objeto com valor,
utilize o serviço adicional de valor declarado.

VALOR EM CARTAO DE DEBITO(R\$): 15,55
VALOR RECEBIDO(R\$)=> 15,55

SERV. POSTAIS: DIREITOS E DEVERES-LEI 6538/78

Ganhe tempo!

Baixe o APP de Pré-Atendimento dos Correios
Tenha sempre em mãos o número do ID Tiquete
deste comprovante, para eventual contato com
os Correios.

VIA-CLIENTE SARA 8.0.02

20200330_ELO_ICAIRASV-Résidence

---FR-MEAE-Consulat-BR-RJ

_Demande-assistance-socio-administrative